Informations de base

2017/2984(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement: rectification de certaines versions linguistiques Complétant 2011/0202(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	ECON Affaires économiques et monétaires		